



# BULLETIN JURIDIQUE DU PRATICIEN HOSPITALIER

## NUMÉRO 129



Éditeur : LEH Édition

[www.leh.fr](http://www.leh.fr)

*Le bulletin juridique du praticien hospitalier*

Parution : juin 2010

Format : 0 x 0 mm

ISSN : 1625-4104

Prix : 15 € TTC

Pour commander :

[www.leh.fr](http://www.leh.fr) ou [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) ou tél. 05 56 98 85 79.

### Présentation

## Le Bulletin juridique du praticien hospitalier

numéro 129, juin 2010

### L'État sanitaire

Est-ce un bien ? Le fait est là, l'État, en France, et dans une moindre mesure dans la plupart des grands pays économiquement développés, est devenu le garant sanitaire de la population. Tout ce qui appartient à la santé des gens doit être pensé, géré par l'État. Là réside une part de ce Léviathan contemporain qui ne se contente plus de donner le « la », mais intervient directement dans la vie des citoyens et des acteurs de soins, voire des faiseurs de santé. L'État sécurise la vie de tout un chacun au point d'empiéter sur sa part d'intimité ou de libre arbitre. Mais c'est un État qui veut être « aimé » et reste dans le giron du « politiquement correct » dont la boussole reste l'opinion publique, que l'on découvre jour après jour dans les sondages et les enquêtes d'opinion. C'est face à celle-ci que l'État réagit, dont la quête démocratique apparaît plus comme un pragmatisme démagogique que comme un donneur de sens.

L'État veut tout être à la fois ; mais n'est-ce pas une gageure ?

Légiférant d'abondance, plus que de raison assurément, l'État s'est donné les moyens de la politique interventionniste : moyens directs, c'est-à-dire ceux qui sont sous sa gouverne, et moyens indirects, c'est-à-dire ceux qu'il peut manipuler sans difficulté, et, enfin, des moyens de contrôle au cas où tous ces moyens directs et indirects ne suivraient pas sa politique sanitaire. Or l'État sanitaire ne peut être confondu avec la politique sanitaire de l'État : on peut même s'interroger si l'un ne se fait pas au détriment de l'autre.

**Adresse de livraison**

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Établissement \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

**Adresse de facturation**

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Établissement \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail (merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

<b>Oui, je souhaite commander</b> <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Qté</b>	<b>Montant</b>

**Mode de règlement**

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)

**Frais de port, pour 1 livre : 7,18 €  
 pour 2 à 10 livres : 12,53 €  
 au-delà : nous consulter**

**Frais de port (tarifs France Métropole)**

**TOTAL**

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages et revues sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)



**Date:**

**Signature:**

**Cachet:**

Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande. Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

**LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux**  
**Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) • [www.leh.fr](http://www.leh.fr)**